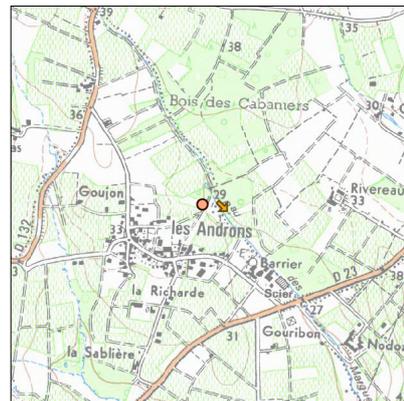
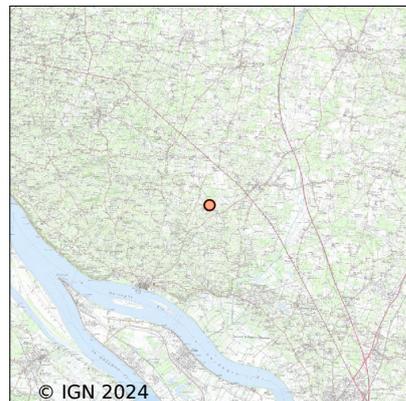


Système d'assainissement 2022

LANSAC (Les Androns)

Réseau de type Séparatif



Station : LANSAC (Les Androns)

Code Sandre	0533228V001
Nom du maître d'ouvrage	SIAEPA DES COTEAUX DE L'ESTUAIRE
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	janvier 2006
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Primaire bio simple (Décanteur Digesteur)
Capacité	130 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	7,8 Kg/j
Charge nominale DCO	15,6 Kg/j
Charge nominale MES	11,7 Kg/j
Débit nominal temps sec	20 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Décantation physique, Filtres à sables, Zone intermédiaire avant rejet
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	422 910, 6 447 745 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - Ruisseau des Marguerites

Observations SDDE

Système de collecte

Il n'y a pas eu de déversements d'eaux usées ni d'arrivées d'effluents non domestiques observés sur le réseau. La charge est de 81,5% par temps sec et de 104,4% par temps pluvieux avec 87 dépassements comptabilisés.

La variation du niveau de la nappe a un impact significatif sur le débit moyen journalier en entrée de station.

Le débit collecté est très sensible aux conditions météo. Il oscille entre 7,5 et 100,5 m³/j (5 fois le débit nominal).

On relève de fortes arrivées d'eaux parasites temporaires lors des pluies. Ces apports ponctuellement très importants sont néfastes pour le prétraitement et le traitement (baisse des temps de séjours, remise en suspension de boues) et entraînent le colmatage du décolloïdeur et des lits avec une baisse des rendements épuratoires.

Le réseau dispose d'un poste général télésurveillé. Le suivi du fonctionnement journalier du PR est en place depuis 2018.

Il n'y a pas eu de entretien du réseau d'assainissement, pas d'étude diagnostique ni de recherche de mauvais branchements. Il est nécessaire de localiser (essais fumée) et quantifier les entrées d'eaux claires sur le réseau en vue d'entreprendre leur élimination.

Station d'épuration

Autosurveillance :

Dispositifs permettant de réaliser une mesure fiable : PR en entrée (pas de retours), canal en sortie (mesures peu significatives compte tenu de son mode d'alimentation et de sa mise en uvre).

Les bilans d'autosurveillance sont réalisés par le SATESE (échantillons analysés dans un laboratoire agréé).

Fonctionnement des ouvrages :

L'état général de la station est correct.

Prétraitements :

Les eaux du poste général sont refoulées dans un regard d'alimentation avant leur arrivée dans le décanteur-digesteur.

Le décanteur-digesteur a un bon rendement épuratoire sur la matière organique. Il est recouvert d'une couche de graisses et le niveau de boue est correct.

Le décolloïdeur reste colmaté. La surface de la pouzzolane est recouverte de boues. Le décolloïdeur doit être nettoyé et décolmaté. Le remplacement de la pouzzolane est à envisager.

Traitement de type filtre à sable :

La chasse reste un peu fuyarde (le fonctionnement par banchées est nécessaire pour permettre une aération efficace des eaux usées à travers le sable). Il faut sécuriser le fonctionnement de cette chasse.

L'infiltration au travers du sable est mauvaise et l'eau reste stagnante en surface (nécessité d'inverser les casiers chaque semaine). Une fine couche de boue est observable sur le lit N°1.

Le sable a été partiellement remplacé en surface des 3 casiers en 2020. Malgré cela, le sable est à nouveau colmaté, peu protégé par un décolloïdeur en permanence saturé (et by-passé). Il est tout de même noté la présence de diazote oxydé (en quantité notable).

La qualité du traitement reste délicate, mais la matière organique est très bien éliminée.

Le chenal venturi est mis en charge par des pertes de charges en aval (il est difficilement utilisable).

Qualité du rejet :

La matière organique est bien éliminée. Les normes de rejet (arrêté du 21 juillet 2015) sont correctement atteintes depuis la mise en service des ouvrages.

Les rendements épuratoires sur la matière organique sont excellents, au contraire de ceux sur les nutriments (N et P), que ce type de filière ne traite pas.

Impact sur le milieu

Le rejet n'a que peu d'impact sur le milieu. Suppression du suivi milieu décidé en réunion PDOM en 2022.

Sous produits

Production de boues : vidange de 25 m3 réalisée dans l'année (de l'ordre de 0,75 tMS).

Destination des boues : VHG équipé d'un camion épaisseur.

Autres observations : la gestion de la filière boue ne perturbe pas le fonctionnement de la station.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	22,4 m3/j	112 %			17,9 m3/j	
DBO5	4 Kg/j	52 %	180 mg/l	95 %	0,2 Kg/j	11,2 mg/l
DCO	11,5 Kg/j	74 %	510 mg/l	88 %	1,4 Kg/j	78 mg/l
MES	5,8 Kg/j		258 mg/l	87 %	0,8 Kg/j	43 mg/l
NGL	1,4 Kg/j		61 mg/l	63 %	0,5 Kg/j	28,6 mg/l
NTK	1,4 Kg/j		61 mg/l	69 %	0,4 Kg/j	24,1 mg/l
PT	0,2 Kg/j		7,1 mg/l	25 %	0,1 Kg/j	6,7 mg/l

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement communal : <http://assainissement.developpementdurable.gouv.fr/station.php?code=0533228V001>